

LE COURRIER DU SNALC CRÉTEIL

Trimestriel
N°62
mars 2010



ALERTEZ LES BÉBÉS !

À l'heure où j'écris ces lignes, les établissements ont reçu leur DHG, et les proviseurs organisent la mise en place de la réforme du lycée en classe de Seconde. Première surprise : malgré la suppression massive d'heures de cours, les suppressions de poste ne semblent pas trop nombreuses. Pour le moment... Pour le moment seulement. Car, dans l'hypothèse funeste où cette réforme irait à son terme, le massacre de la classe de Première entraînerait *inévitablement* de nombreuses cartes scolaires, notamment en Maths, physique-chimie, et SVT. Il est vrai que le niveau de nos élèves est tel qu'il est bien inutile de consacrer deux ans à les préparer à des études universitaires. Les 50% d'échec en Licence en attestent sans doute assez... Une petite année de Terminale, égayée de stages pendant les vacances scolaires, devrait suffire ! A-t-on pensé, d'ailleurs, à rémunérer les élèves durant lesdits stages ? Dans la négative, les volontaires risquent de se faire rares...

Deuxième surprise : les heures « d'accompagnement » et « d'exploration » sont essentiellement attribuées aux disciplines qui perdent des heures disciplinaires. Est-ce tenable à terme ? Et comment motiverait-on des élèves de Seconde dans le cadre de cours (?) aux contours aussi mal dessinés, souvent non choisis par les intéressés, et dont – pire encore – l'évaluation n'aura pas d'impact sur la poursuite d'études ? Mystère. Cette réforme se met donc en place dans la confusion la plus totale, faute de lui avoir défini des objectifs clairs. Le seul que chacun voit bien est financier : l'ÉducNat coûte bien trop cher à l'aune de ses résultats, et Luc a donc revêtu les habits de *Cost Killer* qui sièent à un *manager* de classe internationale comme lui. Mais, au-delà, y a-t-il une volonté de formation de la jeunesse ? Un fil directeur ? Un projet ? On a beau chercher, on ne trouve rien sinon une volonté obstinée de ne pas transmettre de savoir.

Si l'on peut éventuellement comprendre que, pour des raisons idéologiques, certains syndicats de l'ÉducNat s'opposent à la transmission de savoirs académiques (pour eux transmettre, c'est soumettre – quelle violence !), qu'en est-il de notre ministre ? Hélas, c'est pire encore : on ne souhaite plus rien transmettre tout simplement car l'on n'a rien à transmettre ! Manager mondialisé, interchangeable avec un Américain ou un Indien, notre ministre n'a sans doute rien à léguer à ses enfants, à part son carnet d'adresse et un portefeuille boursier. Et peut-être une Rolex. Alors à nos élèves...

Lorsque le Néant tient lieu d'unique projet, il faut craindre que la Nature prenne en horreur le lycée du vide, et que des associations plus ou moins bien intentionnées le remplissent à leur manière dans le cadre de la « vie citoyenne ». Croit-on vraiment que c'est ce lycée que les Français veulent pour leurs enfants ? Les faits sont têtus, disait Lénine. Il ne croyait pas si bien dire, même s'il a fallu soixante-dix ans pour qu'il ait raison sur ce seul point d'ailleurs. Espérons que les idées, ou plutôt l'absence d'idées, de notre ministre mettent moins de temps pour se fracasser sur la dure réalité des choses.

Loïc VATIN, Président du SNALC-Créteil

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
CPPAP n° 0211S07732 ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage

MELUN CDIS



Déposé le

Éditorial	p. 1
Le SNALC à votre service ...	p. 2
Comment le SNALC peut-il vous aider ?	p. 2
Intra 2010	p. 2
Réflexions désabusées d'un de nos collègues de lycée...	p. 3
Communiqué de presse du 11/02/2010	p. 3
Congrès académique	p. 3
Anniversaire	p. 4
Le site internet du Snalc Créteil	p. 4

Directeur de publication

Annette TAFFIN

1, rue Augereau

77000 MELUN

Imprimeur

Imprimerie Azaprim



Informations académiques

INTRA 2010

Le 17 février s'est tenu au Rectorat un groupe de travail sur les règles applicables au mouvement 2010. Le projet présenté par l'Administration a suscité notre approbation. Jugez plutôt :

- Dans le cadre du rapprochement de conjoint, le nombre de points accordé pour chaque enfant reste de 50 points, mais n'est plus plafonné à 150 ! C'était une demande récurrente du SNALC depuis des années, qui suscitait régulièrement l'ironie de nos concurrents sur le mode « comment peut-on avoir autant d'enfants ? ». Faut-il voir dans ce revirement la patte du nouveau Recteur ?
- La bonification « agrégé » est portée de 90 à 200 points sur tous les vœux restrictifs « lycées », et devient compatible avec les points de rapprochement de conjoints. Rappelons que ce n'est que l'application du statut des agrégés qui (théoriquement) enseignent « en lycée et *exceptionnellement* en collège ». Notons aussi que l'Agrégation est un concours menacé pour d'évidentes raisons financières, et que prôner l'interchangeabilité entre certifiés et agrégés ne peut mener qu'à sa disparition, ce qui desservirait les uns comme les autres.
- Enfin, la bonification « IUFM » de 50 points est désormais valable sur le premier vœu large exprimé, et non uniquement sur le premier vœu comme c'était le cas jusque là. Ce changement permettra aux nombreux stagiaires arrivant à Créteil de formuler des vœux précis *avant* leur vœu large, et améliorera le traitement informatique des affectations. Même si cette bonification, idée malheureuse (parmi d'autres) de Claude Allègre, reste un miroir aux alouettes, il faut saluer cette avancée.

Reste à espérer que la note de service définitive validera effectivement ces trois points malgré le lobbying contraire des autres syndicats.

Les commissaires paritaires du SNALC

LE SNALC CRÉTEIL A VOTRE SERVICE

☞ <http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

☎ 01 49 82 36 31

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France
94880 NOISEAU

Contacts Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

☎ 01 46 74 00 64

✉ louis.e@bbox.fr

Alain ERDELY

✉ alnath.erdely@free.fr

IUFM:

Ludovic GELLE

✉ monsieurgelle@dbmail.fr

MUTATIONS: Comment le SNALC peut-il vous aider ?

Calendrier: les opérations de la phase intra-académique des mutations se dérouleront à partir du mois d'avril: consulter les dates précises sur notre site internet.

Contacts: n'hésitez pas à nous contacter par T° ou par mail pour demander conseil *avant le renvoi de votre confirmation de demande papier définitive*: après, il sera trop tard .

Dans tous les cas, ayez le réflexe SNALC !

Nous connaissons bien les règles du jeu, les « barres » des années précédentes, les vœux efficaces ou au contraire imprudents, les justificatifs et conditions indispensables pour telle ou telle bonification... Vous serez plus sûr avec le SNALC .

Avez-vous communiqué votre adresse électronique au SNALC ?

Dans le doute, faites-le vite : vous aurez l'information syndicale dans les meilleurs délais ; nous répondrons à vos préoccupations plus rapidement.

snalc.creteil@gmail.com

INFORMATIONS CONSEILS

SNALC, 4 rue de Trévisse
75009 PARIS

M° Grands Boulevards

Tél.: 01 47 70 00 55

Informations académiques

Réflexions désabusées d'un de nos collègues de prépa...

Un nombre grandissant d'élèves semble vivre comme une agression et se trouver en souffrance face à des "observations" ou remontrances, il est vrai, parfois (un peu) crues de la part du corps enseignant, et en rejette purement et simplement le contenu, quand ils ne se rebiffent pas carrément contre la personne qui "leur manque de respect" ou "ne reconnaît pas leur vraie valeur".

Je conçois que ce nous avons nous-mêmes connu comme lot quotidien de (petites) humiliations, bien que propres à exercer le contrôle de soi dans des conditions stressantes susceptibles de se reproduire dans la vie professionnelle (face à un client, patient, partenaire, sponsor...), ne soit pas forcément du meilleur goût, et, après tout, peut-être inutile (cf la reconduction du bizutage stoppé par Ségolène).

Je remarque surtout un nombre grandissant d'élèves "hyper" sensibles à ces confrontations, peut-être trop protégés par le cocooning actuel, qui baignent alors dans une mare de désarroi blessé et d'incompréhension, d'autant plus qu'ils ne parviennent pas à prendre conscience de ce qu'on leur reproche !

Bien sûr, en dehors de notre autorité, nous pouvons aussi nous tromper; cependant, même lorsque la "faute" de l'élève est flagrante (incapacité à restituer les bases du cours, insuffisance béante du travail ou des résultats), il est parfois très difficile, voire improbable, de convaincre l'élève concerné de notre point de vue. Récemment, j'en suis arrivé à juste suggérer de recopier le tableau tel quel pour comparer, symbole par symbole avec le cours ou les exercices vus en classe. Sans forcément beaucoup d'optimisme, après avoir constaté en T.D. qu'un élève avait bien du mal à recopier sur la partie droite du tableau ce qui était écrit sur la partie gauche...

Il est aussi ardu de faire comprendre à certains leur déraison de vouloir apprendre par cœur le théorème 7 sans même connaître et maîtriser la définition 2, et, pour les raisons précitées, à leur asséner que leur version est fautive; un argument à la mode étant "mais le prof i fait tout comme ça !" ou encore "mais c'est le prof qui a dit de faire tout bien comme ça". Méchant prof, va !

Cela se traduit aussi, dans ma classe, par le déni des difficultés ou du défaut de résultat, et l'entêtement à envisager un (même plus) hypothétique sursaut spectaculaire avec rattrapage express de tout le retard. Cette attitude me semble particulièrement préjudiciable pour l'élève qui ne pourra absolument pas progresser, qui va même régresser, s'isoler dans un complexe paranoïaque, éventuellement être dégoûté de la matière voire des études, se dévaloriser...

Je m'avoue complètement désarmé face à cette situation nouvelle, d'où ce mél pas si altruiste que cela...j'ajoute que, lors du conseil de classe, les élèves, par la voix de leurs délégués, m'ont paru accorder un crédit très excessif aux notes du baccalauréat. Lorsque le miroir aux alouettes pousse à combattre les moulins à vents...

Voilà un bien long discours pour une bien maigre réflexion, me direz-vous ! C'est à dessein, pour mieux participer, au travers de la débauche énergétique suscitée par l'envoi et le stockage de ce mél massivement collectif, au réchauffement de la planète parce que, "Putain, il fait froid !"

Un professeur de prépa d'un grand lycée de l'académie

Actualité

COMMUNIQUE de PRESSE du 11/02/2010

Devant la gravité de la situation au lycée A. Chérioux de Vitry et aussi pour dénoncer les actes de violence, physique et verbale dans de nombreux établissements de l'académie, le SNALC-CSEN s'associe à l'appel inter-syndical lancé par les sections du 93.

Il rappelle cependant que la simple augmentation des moyens ne saurait résoudre le problème de fond.

Pour le SNALC-CSEN la restauration des conditions objectives de la transmission des savoirs et des savoir-faire est la seule solution pour que la révolte des enseignants ne se transforme pas en révolution.

N'OUBLIEZ-PAS ! JEUDI 15 AVRIL :

congrès académique à Fontainebleau ! Venez nombreux...

Tribune

ANNIVERSAIRE

Il y a 50 ans mourait Albert Camus dans les conditions tragiques que l'on sait. Une série d'articles et d'analyses constituent l'hommage rendu par Le Figaro (numéro spécial) à ce grand humaniste. Dans *Camus, le mécontemporain*, Alain Finkielkraut évoque l'instituteur de Camus, Louis Germain, auquel il avait dédié son discours de réception du prix Nobel (1957)

« Camus a connu le dénuement, un dénuement terrible et en même temps luxueux. Car il a été pauvre au milieu de la beauté du monde. Il n'a connu aucun des amortisseurs qui calfeutrent les vies bourgeoises. Ce dénuement-là n'est plus possible aujourd'hui, cet accès immédiat à la beauté du monde a disparu. La banlieue est partout et les pauvres sont branchés sur leur parabole ou sur leur téléphone mobile (...)

Pour Camus, il allait de soi que M. Germain était un instituteur modèle. Aujourd'hui c'est un instituteur irrévocablement désuet. Il ne pourrait plus être, s'il existait encore, qu'un instituteur clandestin : l'ennemi de l'institution scolaire telle qu'elle fonctionne désormais. (...)

On lui ferait grief de ses livres trop éloignés de l'univers dans lequel évoluent ses élèves, parce qu'il continuerait à prétendre leur donner accès aux trésors de la culture. M. Germain risquerait de ne pas faire long feu dans les classes à portable. Car la misère sociale, la misère morale, arrive aujourd'hui en classe avec des portables.(...) M. Germain n'a plus sa place dans le monde contemporain. Pour l'enfant pauvre, l'enseignement était une évasion. On ne cesse aujourd'hui de célébrer l'autre, l'ouverture, l'étrangeté, l'étranger. Mais jamais sans doute une époque aura été à ce point allergique à toute forme d'altérité réelle. La culture est absente de l'école précisément parce qu'elle est, nous dit-on, étrangère aux préoccupations quotidiennes dont les élèves sont réputés incapables de s'abstraire. Elle est remplacée par l'actualité, par le maintenant. Tout est « maintenant ». Camus est célébré partout, tout le temps, mais en même temps, il est un dissident du moment présent.

Ce que nous dit Le Premier homme par antiphrase, c'est qu'en réalité, dans notre monde, l'éclosion d'un Camus ne serait tout simplement plus possible. »

GT

Actualité

Le site du Snalc Créteil: <http://snalc.creteil.free.fr>

L'actualité de notre académie ne se résume pas au contenu de ce courrier. Pour vous tenir informé de façon plus complète au jour le jour, nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur notre site. Vous y trouverez des renseignements sur les mutations, les communiqués de presse au fur et à mesure de leur parution, les différents numéros du courrier académique, différents guides, les lettres d'information des professeurs d'E.P.S. et celles de l'enseignements professionnel et technologiques, les barèmes d'avancement, les bulletins d'adhésion etc...

Si vous souhaitez y trouver d'autres renseignements ou participer à son contenu en nous apportant articles et/ou dessins sur l'actualité, n'hésitez pas à nous contacter au mail suivant: snalc.creteil@gmail.com